

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

La demande d'autorisation d'exploiter déposée concerne l'installation en entreprise individuelle, et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.
Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné ci-après.

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	Références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL DE LA COTE D'ANGEAN	10200226	MAISONS LES CHAOURCE	01 ha 85 a 28 ca	D233 - ZH21	GNAGI JACKY	11/12/20
		VILLIERS LE BOIS	03 ha 06 a 80 ca	ZC1		
		BALNOT LA GRANGE	27 ha 18 a 35 ca	ZM8 - D20 - D21 - D319 - D525 - D526 - D540 - D542 - D543 - D551 - D552 - D553 - E491 - ZA 64 - ZA65 - ZA166 - ZC17 - ZD6 - ZM9 - ZM10 - ZN19 - ZN96		
		BRAGELOGNE	03 ha 77 a 00 ca	ZA10		
		ARTHONNAY	13 ha 27 a 75 ca	ZD22 - ZD24 - ZD25 - ZT17		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : www.aube.gouv.fr)
Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes.
Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

La demande d'autorisation d'exploiter déposée concerne l'installation en entreprise individuelle, et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.
Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné ci-après.

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	Références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
VINCENT THIERRY	10200227	COLOMBE LA FOSSE	01 ha 84 a 48 ca	A0484 - A0658 - A0659 - A0660 - A0666 - B0716P - B0714P - B0717P - B0719P - B0720P - B0728P - B0730P - B1461 - B1568 - B1570 - B1572 - B1574P - Z10133 - Z10180P - Z10203 - Z10205 - Z10207 - Z10210 - ZK0028 - ZK0029 - ZM0061 - ZM0092 - ZM0093	JOBARD DENIZET PIERRE	11/12/20
			00 ha 18 a 25 ca	A0483 - A0485 - B0715P - ZM0153 - ZM0157	VINCENT JOBARD BERNADETTE	
			01 ha 83 a 83 ca	Z189 - Z190 - Z191 - ZL129 - ZL130 - ZN83 - ZN88	STEIMANN CHRISTIANE	

			00 ha 18 a 36 ca	ZI170	VIOT PIERRE
	SAULCY		00 ha 17 a 01 ca	ZA0050	JOBARD DENIZET PIERRE
	ARSONVAL		00 ha 64 a 73 ca	ZH0063 -- ZH0084 - ZH0085	TAUPIN CLAUDE
	MONTIER EN L'ISLE		00 ha 08 a 76 ca	ZH0038	VINCENT JOBARD BERNADETTE

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : www.aube.gouv.fr)

Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes.

Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
LABBE Magali	10200214	URVILLE	3.7119	000 ZX 47	LABBE Bernadette	10 décembre 2020
			4.1229	000 ZB 17	SCOHY Laurence	
			0.8482	000 ZB 20	LABBE Flore	
			0.1271	000 ZB 21	LABBE Flore	
			7.3689	000 ZW 17	LABBE Christophe et Magali	

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : www.aube.gouv.fr)

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
RIVIERE ROMAIN	10200217	SAINTE-MAURE	0.6860	000 ZO 48	GFA DE FOISSY	10 décembre 2020
			0.4100	000 ZD 24	RIVIERE Yves	
			0.4348	000 OD 597	GFA DE FOISSY	
			0.4000	000 OD 1052	RIVIERE Max	
			1.2575	000 OD 1078 (K)		
			1.2575	000 OD 1078 (J)		
			0.8295	000 OD 593	GFA DE FOISSY	
			0.3767	000 OD 594		
			0.8209	000 OD 1042		
			4.1800	000 OD 1043		

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
RIVIERE ROMAIN	10200217	SAINTE-MAURE	0.4039	000 OD 1035	GFA DE FOISSY	10 décembre 2020
			0.4263	000 OD 1037		
			0.4297	000 OD 1038		
			0.2198	000 OD 1063 (J)	RIVIERE Lydie	
			0.2197	000 OD 1063 (K)		
			0.3843	000 OD 1604	GFA DE FOISSY	
			0.3862	000 OD 1044		
			0.3831	000 OD 1045		
			0.7375	000 OD 1046	RIVIERE Lydie	
			0.3895	000 OD 1047	GFA DE FOISSY	
			0.7475	000 OD 1048		
			0.8283	000 OD 1049		
			0.0815	000 OD 1051	RIVIERE Max	
			0.1410	000 ZC 22		
			2.1110	000 ZC 23 (A)		
			0.0770	000 ZC 23 (B)	GFA DE FOISSY	
			2.4960	000 ZC 45		
0.4570	000 ZC 65					
7.8920	000 ZK 47					
1.1340	000 ZC 47					
4.3510	000 ZD 51					
2.9970	000 ZI 38					
7.3690	000 ZK 36	RIVIERE Max				
0.8402	000 ZO 94					

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)	
RIVIERE ROMAIN	10200217	SAINTE-MAURE	2.2823	000 ZO 95	GFA DE FOISSY	10 décembre 2020	
			0.1490	000 ZO 96			
			1.0338	000 ZO 97			
			0.2419	000 ZO 99			
			0.0619	000 ZO 98			RIVIERE Yves
			0.1962	000 ZO 100			
			0.0917	000 ZC 81			
			0.4540	000 ZO 91			MOUILLEFARINE Jean
			0.1257	000 ZO 92			
			5.4071	000 ZO 93			
		6.6910	000 ZI 9	RIVIERE Max			
		4.2480	000 ZI 15				
		0.6500	000 ZD 103	INDIVISION JENNERET			
		0.0630	000 ZE 42	RIVIERE Yves			
		0.8680	000 ZE 43				
		1.6555	000 OD 582	GFA DE FOISSY			
		1.0885	000 ZT 45				
		1.6695	000 ZT 44	RIVIERE Max			
		0.9813	000 OD 1058	GFA DE FOISSY			
		7.3546	000 YE 39	GFA DE FOISSY			
0.0952	000 OA 185	GFA DE FOISSY					
0.1839	000 OA 182						
1.0002	000 ZA 15						
		SAINT-LYÉ					
		BARBEREY SAINT SULPICE					

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
RIVIERE ROMAIN	10200217	BARBEREY SAINT SULPICE	1.7811	000 ZA 11	LASSAIGNE Christian	10 décembre 2020
			1.5628	000 ZA 13		
		LAVAU	1.5420	000 ZN 35	RIVIERE Yves	
			0.2250	000 ZN 36		
			1.4140	000 ZN 37		
			0.3250	000 ZN 38		
			0.3090	000 ZN 39		
			1.8200	000 ZK 16		
			2.7000	000 ZK 17		
			2.6920	000 ZK 18		
			2.2250	000 ZI 24		
			0.9740	000 ZI 4		
			5.4710	000 ZI 5		
			9.0168	000 ZI 29		
			12.8474	000 ZI 30		
			0.2967	000 OC 783		
		MONTGUEUX	0.4940	000 ZE 14	RIVIERE Lydie	
			0.1030	000 AC 41	GFA DE FOISSY	
			0.0100	000 AC 42		
			0.5119	000 AB 3		
	0.2565	000 ZB 15 (J)				
	0.2565	000 ZB 15 (K)				
	2.6990	000 ZB 61 (J)				
	2.6990	000 ZB 61 (K)				
	1.4650	000 ZC 107(A)				

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
RIVIERE ROMAIN	10200217	MONTGUEUX	0.4900	000 ZE 107 (B)	GFA DE FOISSY	10 décembre 2020
			0.0790	000 ZE 25 (J)		
			0.2380	000 ZE 25 (K)		
			0.1645	000 ZE 26 (J)		
			0.4935	000 ZE 26 (K)		
			0.2800	000 ZE 27 (J)		
			0.8400	000 ZE 27 (K)		
			0.3485	000 ZE 28 (J)		
			1.3935	000 ZE 28 (K)		
			0.3110	000 ZE 29		
			0.8300	000 ZI 16 (J)		
			0.4150	000 ZI 16 (K)		
			0.8300	000 ZI 16 (L)		
			0.4938	000 ZI 17 (J)		
			0.2535	000 ZI 17 (K)		
			0.5070	000 ZI 17 (L)		
			0.0137	000 ZI 17 (M)		
0.6180	000 ZI 38 (A)					
1.7720	000 ZC 17					
0.6330	000 ZC 47					
0.1690	000 ZI 38 (B)					
0.0170	000 ZI 38 (C)					

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : www.aube.gouv.fr)

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter , relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL DU PRE MARTIN	10200230	Soulaines-Dhuys	5.9913	000 ZH 15	BERTIN Geneviève	10 décembre 2020

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : www.aube.gouv.fr)

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires de l'Aube

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
SOC COOP AGRICOLE VINICOLE D'URVILLE	10200228	Urville	0.0250	000 ZK 3	FAVIER Mickaël	10 décembre 2020
			0.0126	000 ZK 4		
			0.0307	000 ZK 5		
			0.2992	000 ZK 6		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : www.aube.gouv.fr)

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Direction départementale des territoires de l'Aube

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter , relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
PARIGAUX Julien	10200229	COURTERANGES	16.9100	000 A 1707	PARIGAUX Marc	10 décembre 2020

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : www.aube.gouv.fr)

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.